

Idéal avant le recrutement
d'un contrat professionnalisation BP au LPPC

Notre rôle :

Vous proposer des jeunes qui correspondent à vos attentes

Alléger toutes vos démarches

Nous établissons les conventions de formation.

N'hésitez pas à nous contacter
pour tous renseignements

Nathalie Blanchard - Directrice
Christine LACOUR - DDF
Christelle De Lima - DDF

Se tiennent à votre entière disposition

Lycée des Métiers de la
Coiffure Pierre Masson

3, rue Vasco de Gama
44800 Saint-Herblain

Tèl: 02.40.71.06.52

@ : contact@lppc.fr

Site internet: www.lppc.fr

Etablissement de la profession

Organisme Gestionnaire
Union Nationale des Entreprises de Coiffure Pays de la Loire



Lycée des Métiers de la Coiffure Pierre Masson

Accueillir en stage une Mention Complémentaire Coupe Couleur



LYCÉE
DES MÉTIERS



UNEC
Union Nationale des Entreprises de Coiffure
PAYS DE LA LOIRE

Mention Complémentaire Coupe Couleur au lycée des Métiers de la Coiffure Pierre Masson

La Formation

- ✓ Cours au Lycée des Métiers de la Coiffure de septembre 2020 à juin 2021.
- ✓ 16 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel [stage en entreprise]
- ✓ Cours et stage en alternance (semaine A, semaine B) à compter de fin septembre 2020* (calendrier prévisionnel disponible sur simple demande)
- ✓ Une évaluation CCF de l'épreuve coloration en salon
- ✓ La formation générale et théorique est applicable facilement en entreprise (Exemple : la communication, la vente-conseil, les apports de techniques professionnelles, etc...)
- ✓ L'encadrement est assuré par nos soins d'une façon efficace (progression, relationnel, suivi des absences, ...)
- ✓ Notre équipe de formateurs, responsable de la préparation à l'examen, détermine et améliore les points faibles de votre stagiaire, tout en valorisant ses points forts.
- ✓ Reconnu par les Professionnels de la Coiffure comme un réel pôle de compétences, nous disposons des moyens adéquats pour améliorer les performances du jeune dans votre entreprise.

Communiquez-nous vos offres
Nous vous transmettrons les CV de nos jeunes diplômés

Idéal avant le recrutement d'un contrat professionnalisation BP

La Gratification

La durée de stage nécessite une gratification

✓ La durée de stage étant supérieure à 8 semaines, une gratification doit être versée au stagiaire **[16 semaines de stage sur l'année scolaire]**

✓ La gratification est totalement **exonérée** de charges sociales pour l'entreprise d'accueil et le stagiaire (CSG et CRDS ne sont pas dues)

✓ Le stagiaire n'étant pas un salarié, il n'y a pas d'obligation de remettre un bulletin de salaire. Toutefois le versement étant soumis à déclaration pour le stagiaire, il convient d'accompagner ce versement par la remise d'un écrit.

✓ **Le Montant de la gratification est de 3.90 € /Heure de stage.**

Le coût est donc de
35h x 3.90 = 136.50 € par semaine de stage
soit 2184 € pour l'année complète.

Ces informations sont données sous réserve de l'évolution des réglementations



Pour toutes demandes contactez nous au
02.40.71.06.52
contact@lppc.fr
www.lppc.fr